

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/30

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 16 avril 2014*

*L'an deux mille quatorze et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 07/04/2014.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : M ou Mme A.VOLLE – C.CROZIER – J.TESTON – M.BEUGNET  
– M.HILAIRE – P.BOUNIARD – A.CORNET – P.EUVRARD – J.GAUTHIER  
– S.GRENIER – M.JOLLIVET – M-F.LEBRAT – C.PIQUEMAL –  
M-C.RAMUS – E.RENAUDEAU.*

*Excusés :*

*Absents :*

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

**Objet : Désignation des délégués de la commune auprès de l'Association des communes forestières de l'Ardèche.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le renouvellement du Conseil Municipal du 23 mars 2014,
- Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,
- Considérant qu'il convient de désigner un délégué et un suppléant de la commune auprès de l'Association des Communes forestières de l'Ardèche,

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres :

- **DECIDE** de désigner pour siéger au sein de cette association les Conseillers Municipaux dont les noms suivent :

- \* Le délégué titulaire suivant : Mr Philippe BOUNIARD

- \* Le délégué suppléant suivant : Mme Monique BEUGNET

Et transmets cette délibération au Président de l'Association des Communes Forestières de l'Ardèche

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 16 avril 2014.



Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 17 avril 2014.  
LE MAIRE  
André VOLLE

